

CLASSIFICATION DE NICE - 10^e édition, version 2014

Classe 34

Tabac; articles pour fumeurs; allumettes.

Note explicative

Cette classe comprend notamment :

- les succédanés du tabac (non à usage médical).

Cette classe ne comprend pas notamment :

- les cigarettes sans tabac, à usage médical (cl. 5).

N° de base	Indication
340001	allumettes
340004	blagues à tabac
340035	boîtes à allumettes
340038	boîtes à cigares pourvues d'un humidificateur
340002	bouts d'ambre jaune pour fume-cigare et fume-cigarette
340005	bouts de cigarettes
340023	bouts pour fume-cigarette
340007	briquets pour fumeurs
340010	cahiers de papier à cigarettes
340036	cendriers pour fumeurs
340013	cigares
340019	cigarettes contenant des succédanés du tabac non à usage médical
340020	cigarettes
340039	cigarettes électroniques
340025	cigarillos
340014	coupe-cigares
340037	crachoirs pour consommateurs de tabac
340026	cure-pipes
340015	étuis à cigares / boîtes à cigares / coffrets à cigares / porte-cigares
340016	étuis à cigarettes / boîtes à cigarettes / porte-cigarettes
340006	filtres pour cigarettes
340017	fume-cigare
340022	fume-cigarette

CLASSIFICATION DE NICE - 10^e édition, version 2014

340028	herbes à fumer*
340011	papier absorbant pour la pipe
340024	papier à cigarettes
340027	pierres à feu
340009	pipes
340021	appareils de poche à rouler les cigarettes
340031	porte-allumettes
340032	pots à tabac
340030	râteliers à pipes
340008	réservoirs à gaz pour briquets
340003	tabac
340012	tabac à chiquer
340033	tabac à priser
340034	tabatières